



SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES

-SOTRAPIL - S.A -

au capital social de 20.691.000 dinars

Boulevard Beji CAID ESSEBSI– Centre Urbain Nord-1003–Tunis

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE ELECTIVE

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL» sont convoqués à assister à l'Assemblée Elective qui se tiendra le 15 juin 2023 à neuf heures 30 minutes du matin à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis aux berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election par les actionnaires minoritaires d'un administrateur les représentant au sein du Conseil d'Administration pour une période de trois années (2023, 2024 et 2025) qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

Remarque:

SOTRAPIL met à la disposition des actionnaires minoritaires, à partir du vendredi 12 mai 2023 à son siège social, les informations prévues par l'article 22 de la Décision Générale du CMF n°23 du 10 mars 2020.